

L'ABBÉ LOUIS BAILLY

ТБЗ  
139

УНИВ. БИБЛИОТЕКА  
Р. И. Бр. 11357  
L'ABBÉ

# LOUIS BAILLY

1730 - 1808

PAR

**Paul FOISSET**

---

(Extrait du *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie  
religieuses*)

---

DIJON

IMPRIMERIE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE

**Mersch et C<sup>ie</sup>**

40, RUE SAINT-PHILIBERT, 40

—  
1884



L'ABBÉ  
LOUIS BAILLY

1730-1808

---

L'auteur de la *Théologie de Dijon*, Louis Bailly, est né en 1730, à Momby (1), hameau perdu dans les bois sur la paroisse de Bligny-sous-Beaune. Son père, Jean, exploitait sa propre terre et commerçait quelque peu des bois d'alentour. Louis fut son unique fils. Les affaires de Bailly avaient prospéré, il envoya le jeune garçon étudier

1. Courtépée écrit *Montbis*; mais les actes officiels d'avant 1789 portent *Momby*.

le latin près des Oratoriens de Beaune alors en réputation, même à Dijon où cependant les Jésuites enseignaient.

L'ambition du père grandit avec les succès de l'enfant qui, malgré l'énormité de la dépense, passa de l'Oratoire beaunois au collège Lisieux à Paris, d'où il allait en Sorbonne. M. Berbis de Corcelles, que Bailly approvisionnait de bois chaque année, avait également un fils à Paris. Il suivait les mêmes cours que le petit paysan, mais c'était gratuitement, étant boursier du séminaire Saint-Magloire. Le seigneur trouva mauvaise cette prétention d'un villageois de faire donner à son fils la même éducation que lui au sien. Un jour que Bailly déchargeait ses bûches dans la cour du château, M. de Berbis l'interpellant : « Dis donc, Bailly, on me dit que tu fais étudier ton petit en Sorbonne. » — « *Ma fi oui*, Monsieur, répond l'autre en son patois, *et si a*

*n'ey pas de borce* (1). » Nous rappelons ce trait, il peint les deux classes mises en présence en pleine campagne. D'un côté, un seigneur peu riche, comme il y en avait beaucoup, à mœurs simples ; de l'autre un campagnard religieux, donnant volontiers son fils unique à l'Église, épuisant même pour cela ses économies, et continuant, sans y rien changer, sa vie au milieu des bois ; cela près d'un demi-siècle avant la Révolution.

Le jeune Bailly se fit une telle réputation sur les bancs de la Sorbonne que, par une distinction dont il serait difficile de trouver d'autres exemples, on l'appela, n'étant que simple diacre, pour enseigner la théologie au séminaire d'Autun. Il n'avait que 23 ans. Il était resté cinq années à Paris, les cinq années réglementaires pour être

1. Et pourtant il n'a pas de bourse.



reçu maître ès-arts (c'est-à-dire : maître en philosophie), puis bachelier en théologie; mais il ne put rapporter dans sa province le bonnet de docteur. Le conflit du parlement de Paris avec le clergé, à l'occasion des refus de sacrements faits aux Jansénistes, prit des proportions telles que la collation des grades fut suspendue en Sorbonne durant plusieurs années, et la bourse paternelle se lassa.

Promu au sacerdoce, l'abbé Bailly se voua au ministère pastoral et fut successivement vicaire à Nuits, curé de Quincey, petit village proche de cette ville (1), puis nommé à la cure importante de Saulieu. Mais il ne dirigea que peu de mois cette lourde paroisse dont les devoirs étaient difficiles à allier avec ses goûts d'étude. Il revint donc à Quincey retrouver ses livres et

1. En 1757.

des amis de choix dans la famille seigneuriale du lieu; c'était M. Cortois de Quincey, conseiller au Parlement, le frère de l'évêque de Belley, dont l'historien du président de Brosses a dit qu'esprit juste et fin, également propre à la société et aux affaires, il fut le fondateur de l'illustration de sa famille. Enfin il revit dans cette brillante demeure deux jeunes garçons que leur piété et leur précoce intelligence prédestinaient eux-mêmes à l'épiscopat. Peut-on douter que le curé de Quincey n'ait été pour quelque chose dans leurs heureuses dispositions (1).

Mais alors un événement imprévu vint rejeter Bailly dans son véritable

1. Trois évêques du même nom se trouvèrent ainsi à la fois sur trois sièges de l'Eglise de France : Cortois de Quincey, évêque de Belley; Cortois de Bellore, mort évêque de Nîmes; Cortois de Présigny, mort archevêque de Besançon.

élément. Les Jésuites dissous par le Parlement de Paris, puis par celui de Dijon, durent, en 1763, abandonner le vaste établissement qu'ils dirigeaient dans cette dernière ville sous le nom de collège Godran. Dès lors, une commission où figuraient l'évêque, des parlementaires et plusieurs notables assument la charge de pourvoir de professeurs la première école de la Province. Les candidats abondent : que de prêtres à cette époque cherchaient dans les grades ecclésiastiques un moyen de parvenir ! Les docteurs même ne firent pas défaut, et cependant Bailly, simple bachelier, obtint de suite l'une des deux chaires de théologie.

Il surpassa bientôt l'attente générale. Au début de l'année 1791, paraît son premier écrit : *Tractatus de verâ religione* (2 vol. in-12). L'approbation qu'il reçut fut telle que l'assemblée

du clergé de France vota une gratification à l'auteur. Saint-Sulpice s'empara aussitôt de l'ouvrage et le plaça entre les mains de ses élèves. En dehors du mérite reconnu du livre, un pareil empressement s'explique par l'état de détresse, oserait-on dire de stupeur? dans lequel était tombé l'enseignement ecclésiastique en face des attaques de Voltaire et des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il fallait des armes nouvelles, et Bailly, dans son *Traité de la vraie Religion*, y avait pourvu.

Le *Tractatus de Ecclesia Christi* (2 vol. in-12) publié en 1775 et surtout la *Theologia dogmatica et moralis* (8 vol. in-12), imprimée en 1789, répondaient à une nécessité non moins pressante. Bailly fut salué, acclamé par la France, la Belgique, l'Irlande où la théologie devint classique. Elle fut estimée en Espagne et même en Italie. La Révolution ne fit qu'inter-



rompre ce mouvement qui durant soixante et dix ans devait faire, des œuvres de Bailly, le pain quotidien de l'enseignement ecclésiastique.

Sans prétendre juger les écrits de notre théologien, disons pourtant avec des esprits distingués de ce diocèse qui les ont pratiqués, que le docte écrivain possédait au plus haut degré les qualités d'un auteur élémentaire : parfaite clarté d'expressions, correction avec une grande élégance de cette langue latine, depuis si négligée; distribution méthodique et habilement condensée des arguments. Malheureusement, ces belles qualités qui reflétaient avec éclat les grandes traditions de l'Eglise du xvii<sup>e</sup> siècle, sont entachées de défauts considérables qui, à vrai dire, étaient ceux de son temps plutôt que les siens. Il est si difficile et si rare d'échapper à l'influence du

milieu dans lequel on vit ! Il a donc rédigé, dans d'excellents termes d'ailleurs, quelques propositions franchement gallicanes, selon les opinions qui avaient cours en France et que l'on tenait pour parfaitement orthodoxes. Tout le clergé avait été élevé dans ces idées-là ; du reste on n'en eût pas admis d'autres alors, et même cinquante ans après.

Seul des ouvrages de Bailly, le *Cours de Théologie* a été, par un décret du 7 décembre 1852, mis à l'*Index, donec corrigatur*. Quant au traité de *Vera Ecclesia* qui accuse les mêmes tendances, il n'a été l'objet d'aucune censure ; Rome voulant sans doute ménager un grand serviteur de l'Eglise. Enfin, le traité de *Vera Religione*, le premier et le plus remarquable des écrits de notre auteur, celui qui lui valut d'un seul coup sa grande réputation et qui, par la nature du sujet,

devait être à l'abri de toute censure, le temps cependant ne l'a pas entièrement épargné ; car les découvertes de la science moderne dans le double domaine de l'histoire et de la géologie, ont élargi des anciens cadres et fourni de nouvelles et puissantes armes à l'apologétique chrétienne. On a dit que la science était à refaire sur tous les points deux fois par siècle. On voit que la théologie, en tant qu'elle est l'œuvre de l'homme, n'échappe pas à cette caducité.

Où Bailly a été plus heureux, c'est dans l'*Abrégé des principes de la Foi Catholique*. Cette excellente démonstration de la divinité de la Religion est le seul ouvrage qu'il ait publié en langue française. Le livre parut à l'issue de la Terreur (1797) : c'est un fruit de l'émigration. On ne pourrait, ce semble, guère mieux faire aujourd'hui ; l'argumentation est d'une vigueur et

rompre ce mouvement qui durant soixante et dix ans devait faire, des œuvres de Bailly, le pain quotidien de l'enseignement ecclésiastique.

Sans prétendre juger les écrits de notre théologien, disons pourtant avec des esprits distingués de ce diocèse qui les ont pratiqués, que le docte écrivain possédait au plus haut degré les qualités d'un auteur élémentaire : parfaite clarté d'expressions, correction avec une grande élégance de cette langue latine, depuis si négligée; distribution méthodique et habilement condensée des arguments. Malheureusement, ces belles qualités qui reflétaient avec éclat les grandes traditions de l'Eglise du xvii<sup>e</sup> siècle, sont entachées de défauts considérables qui, à vrai dire, étaient ceux de son temps plutôt que les siens. Il est si difficile et si rare d'échapper à l'influence du

milieu dans lequel on vit ! Il a donc rédigé, dans d'excellents termes d'ailleurs, quelques propositions franchement gallicanes, selon les opinions qui avaient cours en France et que l'on tenait pour parfaitement orthodoxes. Tout le clergé avait été élevé dans ces idées-là ; du reste on n'en eût pas admis d'autres alors, et même cinquante ans après.

Seul des ouvrages de Bailly, le *Cours de Théologie* a été, par un décret du 7 décembre 1852, mis à l'*Index, donec corrigatur*. Quant au traité de *Vera Ecclesia* qui accuse les mêmes tendances, il n'a été l'objet d'aucune censure ; Rome voulant sans doute ménager un grand serviteur de l'Eglise. Enfin, le traité de *Vera Religione*, le premier et le plus remarquable des écrits de notre auteur, celui qui lui valut d'un seul coup sa grande réputation et qui, par la nature du sujet,

devait être à l'abri de toute censure, le temps cependant ne l'a pas entièrement épargné ; car les découvertes de la science moderne dans le double domaine de l'histoire et de la géologie, ont élargi des anciens cadres et fourni de nouvelles et puissantes armes à l'apologétique chrétienne. On a dit que la science était à refaire sur tous les points deux fois par siècle. On voit que la théologie, en tant qu'elle est l'œuvre de l'homme, n'échappe pas à cette caducité.

Où Bailly a été plus heureux, c'est dans l'*Abrégé des principes de la Foi Catholique*. Cette excellente démonstration de la divinité de la Religion est le seul ouvrage qu'il ait publié en langue française. Le livre parut à l'issue de la Terreur (1797) : c'est un fruit de l'émigration. On ne pourrait, ce semble, guère mieux faire aujourd'hui ; l'argumentation est d'une vigueur et

d'une netteté saisissantes : c'est comme un nouveau *Tractatus de Religione* à l'usage des laïques dans la recherche et l'affermissement de la Foi. Ajoutons que le second volume vise surtout le Schisme national.

Après cette digression sur les œuvres de l'abbé Bailly, revenons à son histoire :

A Dijon, toutes les distinctions que l'on put donner, l'abbé Bailly les eut. Bien qu'appartenant au diocèse d'Autun, il devint chanoine de la Cathédrale, et, le principalat du Collège Godran étant venu à vaquer, il l'occupa en 1785. Il dirigea durant cinq ans la marche des études et leur imprima une grande allure. On trouvera dans *Courtépée* des détails sur l'organisation de cet important établissement scolaire, dont les vastes bâtiments abritent aujourd'hui l'Ecole de Droit,

la Bibliothèque publique et l'Ecole normale des instituteurs.

Bailly professa la théologie dans cette belle salle qui, depuis, est devenue celle des concours de droit. Il ne se doutait pas qu'un demi-siècle après lui, ces mêmes bâtiments reverraient quelqu'un de sa race, un simple étudiant en droit, tenir haut le flambeau de la Foi devant une jeunesse sceptique et railleuse. Il ne se doutait pas que ce même petit-neveu viendrait là, une seconde fois, et qu'ouvrant alors les portes de cette même enceinte, où lui Bailly enseignait, il l'emplirait, plusieurs fois l'an, de l'élite chrétienne de la contrée, venant, sous l'œil des évêques, entendre les paroles de la charité et les plus éloquentes voix de l'Eglise.

Ici, nous touchons à la catastrophe qui devait briser tout en France. 1789 avait passé et 1790 s'avancait, gros de

menaces encore plus terribles. Plus d'un esprit clairvoyant put dès lors entrevoir l'abîme, et Bailly fut de ce nombre. Il touchait de si près au peuple qu'il en sentait pour ainsi dire l'haleine, et il avait trop pratiqué les nobles, clercs ou laïques, pour avoir foi dans leur force de résistance. Vivant à l'écart et pourtant au milieu de tous, il vit venir l'orage, et, précaution bien légitime, il songea à s'en garantir. Ses soixante ans d'âge, dont vingt-sept passés au service du collègue Godran, lui donnaient des droits au repos. Le 3 mai 1790, il dépose sa démission, sauf à conserver ses fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire. Bailly avait résigné sa charge le 3 mai; le 12 juillet, la *Constitution civile du Clergé* était décidée en principe, et le 26 décembre, le serment imposé à tout prêtre *attaché à un service public*. On le voit, il s'était retiré à temps.

Le 10 août 1792 fut, par toute la France, le premier signal de la TERREUR. Partout on constate l'impuissance de l'autorité nouvelle; il suffit d'oser, les violents sont les maîtres. « A Beaune, quarante prêtres et nobles, à Dijon, quatre-vingt-trois chefs de famille sont écroués comme suspects, sans interrogatoire ni preuves, et détenus à leurs frais pendant deux mois sous les piques, se demandant chaque matin si la populace et les volontaires, qui poussent des cris de mort dans les rues, ne vont pas les *élargir* comme à Paris (1). »

Bailly sentit venir l'ère de violence. Dès juillet, il vend ses meubles à sa famille, quitte Dijon, évite Bligny, dont le séjour dans sa propre maison eût attiré les regards, et se retire à Neuville-lez-Serrigny, au foyer d'un agri-

1. Taine. *Les origines de la France contemporaine*.

culteur, le maire du lieu, chez son neveu Foisset, qui l'appelle et se charge de le défendre. Prêtre libre, sans aucun engagement avec l'État, échappera-t-il à la nécessité du serment ecclésiastique? Pour celui de fidélité à la Constitution, il y avait satisfait. Le serment (le premier) lui est imposé aussi bien qu'aux autres prêtres, et il était trop bon théologien pour hésiter. Pour lui c'était l'exil et la confiscation de ses biens. Aussi se hâte-t-il de faire passer par une vente en règle, sur la tête de ses nièces, sa petite fortune.

Notre abbé, prêt à tout événement, vivait donc depuis neuf mois, sans bruit, dans la ferme de son neveu, au milieu de l'isolement des champs, quand le 1<sup>er</sup> avril 1793, il apprend que son nom figure dans la dénonciation qui atteint le clergé de Beaune (1).

1. L'arrêt du district de Beaune fut ratifié à Dijon le 4 avril.

Trois jours après, grâce aux démarches actives de son neveu, des passe-ports étaient à la veille de leur être délivrés à l'un et à l'autre, et tous deux allaient se trouver en mesure, autant qu'on pouvait l'être, de prendre le chemin de la Suisse. Mais telle était la fourbe de ce temps que, banni et muni d'un sauf-conduit pour quitter la France, on n'en était pas moins poursuivi dans la retraite, ramené et impitoyablement jugé. Ainsi, le dilemme était celui-ci : Le banni qui reste mérite la mort, et le banni qui s'exile la mérite également. Cette impasse, Foisset l'avait pressentie. Bien que munis de passe-ports, il ne s'agissait pas moins pour eux de s'évader de France comme des hommes coupables de quelque mauvais coup. C'est pourquoi Foisset, au risque de se perdre lui-même, avait résolu d'accompagner l'oncle de sa femme et de

l'aider à tromper la vigilance de ceux qui gardaient les chemins. Comme maire de Serrigny, il lui était facile de délivrer à d'autres un passe-port; mais il ne pouvait s'en donner à lui-même. Aussi dut-il faire pour sa personne la demande d'un sauf-conduit. Il porta cette demande à Beaune, donnant comme prétexte le dessein d'aller vendre ses vins à la frontière suisse; mais, par là, l'éveil fut donné.

Cependant trois prêtres du pays, MM. Guillemot, chanoine de la Collégiale de Beaune; Virely, curé de Me-loisey, et Groselier, chanoine de Saulieu, obtiennent de se joindre à l'abbé Bailly et à son guide pour courir la même fortune.

Les détails dramatiques de cette fuite appartiennent surtout, peut-être, à l'histoire de Jean Foisset, neveu de l'abbé Bailly, et qui fut le véritable héros de la dangereuse entreprise,

mais leur place est également ici. Commençons par faire connaître au lecteur ce personnage, en résumant ce que nous en avons dit ailleurs.

Jean Foisset était né à Ecutigny en 1752, où ses parents étaient fermiers de la terre seigneuriale. Il perdit son père à l'âge de sept ans, et à douze il aidait déjà sa mère dans toutes les affaires d'une grande exploitation, primant son aîné de six ans plus vieux que lui.

A vingt-trois ans, il part bravement, seul, pour Nancy, afin d'y soutenir en parlement de Lorraine une contestation avec le seigneur dont sa mère et lui étaient les fermiers. Il arrive dans la grande ville où il ne connaît âme qui vive, descend dans une mauvaise auberge et s'y informe de l'avocat en réputation, « le meilleur avocat de tout le parlement, » dit-il. On le raille : cet avocat-là n'écoute point

les *manants*. Il insiste; il apprend que celui qui tient la tête du barreau porte le même nom de famille que lui. Il veut le voir. Il le voit; justement l'autre tenait ses ascendants pour être venus du pays Béquin (1); on était parents, c'était sûr. Puis la mine haute et pourtant naïve du campagnard charme l'avocat, qui prend en main le procès et le gagne.

Cette sympathie à première vue, Jean Foisset la rencontrait toujours: aussi portait-il dans toute sa personne cet air sûr de soi qui est à lui seul une force. Il faut dire qu'il tranchait absolument sur tous ses pareils, tout en restant des leurs. Haut de taille, carré d'épaules, souple de tout le corps, les jarrets d'acier, le pied ferme et délié, il était né athlète. Passionné dans sa jeunesse pour les

1. *Béquin*, sobriquet dont les gens de la plaine beunoise gratifiaient les montagnards du plateau d'Arnay.

exercices violents auxquels il excellait naturellement, il s'était fait un renom dans toute la contrée. Le paysan idolâtre la force physique, mais combien plus l'idolâtrait-il alors que les divertissements des jeunes campagnards consistaient presque uniquement en des jeux corporels et des défits lacédémoniens ? La tête ronde, le teint chaud, les cheveux d'une abondance et d'une longueur extraordinaires que retenait difficilement la coiffure à queue de l'époque, la voix forte, le ton et le regard impérieux et bons, l'humeur toujours joviale, des mots pour tout le monde, la répartie prompte, spirituelle et juste, serviable au-delà des limites de la prudence, il était redouté de la canaille et adoré de tous les autres. Ajoutons qu'il arrêta net un taureau furieux en le saisissant prestement par les cornes, qu'il empoignait son adversaire par la ceinture et le

lançait au delà des barrières, qu'il sautait à pieds joints, sans se reprendre, dans douze tonneaux de Bourgogne défoncés et rangés à la file; on pourrait citer de lui mille traits de même sorte.

Enfin, dans les ressources que lui fournissait sa belle humeur, Jean chantait de verve mille chansons au gros sel bourguignon, plaisantait tout venant, sans jamais blesser personne, et entraînait dans sa fraîche gaieté toute la compagnie.

Ceci n'est qu'une des faces de cette attachante physionomie, qui ferait relief dans un tableau des mœurs rurales à la fin de l'ancien régime. C'est le côté le plus extérieur, le plus voyant que nous venons de peindre; mais il y avait tout autre chose dans la personne de Jean Foisset. Cette rustique enveloppe cachait un esprit élevé, une âme de feu; aussi son lan-

gage, tout libre qu'il fût, n'était jamais indécent, ni bas. Simple, mais clairvoyant, audacieux dans le besoin, mais sagace, il fut, par la trempe de l'âme et la vigueur du tempérament, un homme complet et, à sa manière, un rude champion. Ses actes vont bientôt le révéler.

Tel était l'homme à qui l'abbé Bailly unissait une de ces nièces en 1783. Celle-ci était de la plaine beaunoise, et Jean ne la laissa pas longtemps exilée sur le plateau d'Arnay. Il quitta son pays natal, pour louer, à une lieue de Beaune, à Neuville-lez-Serrigny, la terre du marquis de Clermont, laissant à un fermier l'exploitation de son petit domaine patrimonial. C'est dans sa nouvelle résidence que la Révolution devait le surprendre.

Qu'on se rappelle l'homme qu'était Jean Foisset, et qu'on se le représente le jour fixé pour le départ, arri-

vant sur le soir à la ville pour retirer son passe-port. Sa haute taille semble fléchir, son bel air si ferme, si dégagé, a pris je ne sais quoi de soucieux; c'est que, résolu à tenter toutes les ruses pour arracher ces prêtres aux griffes des scélérats, pour la première fois de sa vie, Foisset va dissimuler. Il gravit les degrés en fer à cheval qui, du parvis Notre-Dame, conduisent à la salle du bailliage où siège en permanence le directoire du district, quand un inconnu lui jette à voix basse ces mots rapides : « Citoyen Foisset, ton nom est sur la liste des émigrés. » C'était dire : « Tu es perdu, toi et tes biens. » A pareille révélation, tout autre que Foisset se fût empressé de fuir; mais lui bondit jusqu'au prétoire, s'élançe sur l'estrade où trônaient les directeurs, et étreignant le président d'une de ses puissantes mains, de l'autre il désigne la liste fatale, et,

d'une voix de tonnerre : « Raye mon nom, et vite, ou je te jette par la fenêtre, et je te fais rentrer de cinquante pieds sous le pavé ! » L'agression fut si soudaine, le trouble si grand, que son nom fut rayé sur-le-champ. La liste, prête à partir pour Dijon, fut close et scellée sous ses yeux.

Après un tel coup, on n'avait plus qu'à se hâter. Cette nuit-là même, on quitta Neuvelle, et l'on s'engagea dans les bois. Mais comment passer la Saône ? comment affronter le pont et la ville de Seurre, alors qu'on redoutait le grand chemin ? A Corberon, une personne connue indique un homme de Labergement auquel on pourra se fier. Cet homme confirme nos gens dans leur pensée d'éviter la ville et le pont, et s'offre à les conduire au bac de Glanon, dont il connaît quelque peu le passeur. Une fois

sur l'autre rive, on se cachera pendant le jour chez la mère de ce dévoué villageois. MM. Virely et Grozelier, trouvant ces propositions suspectes, se séparent de la petite caravane, et, pleins de confiance en leurs passeports, ils affrontent la ville de Seurre. Les gendarmes, hélas ! ne tardèrent pas à les arrêter.

La troupe, ainsi réduite, part pour Glanon, non par la route, mais par les bois. On rencontre un étang ; le guide connaît un gué, il charge successivement les trois fugitifs sur ses épaules, et l'obstacle est franchi. On arrive au bac ; il est plus de minuit. Comment, à pareille heure, décider le passeur, surtout sans éveiller ses soupçons ? Le guide, feignant d'être seul, frappe, se nomme et demande à boire. Le passeur, sans défiance, paraît sur le seuil. Foisset se montre alors flanqué des deux prêtres déguisés : « Je suis no-

taire, dit-il, la mère du citoyen ici présent se meurt à Labruyère, elle m'a demandé pour tester, voici mes témoins. Passe-nous à l'instant, ou je dresse procès-verbal. » Le passeur fut ébranlé; un écu fit le reste.

A Labruyère, les deux prêtres restèrent cachés chez la mère du brave paysan, et Foisset s'aventura seul jusqu'à Dôle. La nuit venue, il pénètre dans la ville, cherchant à y louer à prix d'or cheval et voiture. Il se rend à l'auberge de la poste; mais, dans la pénombre, que voit-il? Sur la table, il reconnaît les pistolets des deux prêtres qui l'ont quitté la veille; puis apparaissent des gendarmes, et enfin MM. Virely et Grozelier eux-mêmes. Prompt comme l'éclair, Foisset s'élance sur la table, saisit les pistolets, met en joue les gendarmes et les tient immobiles et terrifiés, pendant que les prisonniers s'enfuient. Revenus de leur

stupeur, les gendarmes quittent la chambre, en barricadent les portes, font le guet et envoient chercher du renfort; mais Foisset saute par la fenêtre, tombe dans les bas-fonds qui, de ce côté, bordent la ville, et, grâce à l'obscurité, rejoint, sans être vu, MM. Bailly et Guillemot.

La nouvelle de l'arrestation de leurs deux amis les remplit d'angoisse; leur délivrance paraissait trop précaire pour les réjouir (1), et la façon dont Foisset avait esquivé le péril, n'était pas faite pour les rassurer; ils voyaient d'ailleurs que leur parent, père de famille, se perdait à leur service, et peut-être, hélas! bien inutilement. Eux, du moins, une fois en Suisse, seraient à l'abri, tandis que leur guide, à son retour, paierait probablement très cher ses coups d'audace. Et puis,

1. Grâce à Dieu, ils se trompaient : MM. Virely et Grozelier se tirèrent d'affaire l'un et l'autre.

pas de voiture. Il fallait marcher, marcher toujours, marcher jusqu'au bout! Ils avaient cru qu'une fois en Comté, on perdrait leurs traces, et que le voyage se poursuivrait sans encombre, sauf, peut-être, aux approches de la frontière. On était loin de compte.

Le point précis choisi pour sortir de France, ne nous est point connu; ce fut vraisemblablement par les Rousses et la vallée suisse des Dappes (1). Le trajet se fit presque uniquement la nuit. Le jour, pendant que Foisset allait éclairer la route de l'étape suivante, nos deux prêtres restaient blottis dans quelque maison chrétienne, désignée à l'avance, et dont l'existence en tel ou tel lieu fixait l'itinéraire des fugitifs.

A Saint-Laurent, on tombe dans une troupe de corps francs postés là pour

1. Cette vallée est devenue française depuis, par voie d'échange.

barrer le passage aux émigrants, milice jacobine qui, sans scrupule, tirait sur tout suspect, comme sur un gibier. Que faire? Foisset achète d'un marchand forain cheval, voiture et cargaison. C'était une de ces charrettes dites de coquetier, que recouvre une toile demi-cylindrique. Il bourre l'avant de ses marchandises, cache les prêtres au fond sous cet épais rideau; puis, ainsi équipé, va droit au chef. Il demande une passe pour circuler; « il vendra sa pacotille en Suisse, et rapportera en échange les denrées dont manque le bivouac. » Sa rondeur, sa gaité séduisent l'officier, qui lui donne un laisser-passer et deux soldats pour escorte.

Les soldats étaient de trop; l'officier, lui aussi, sans doute, avait sa ruse. Ainsi donc, deux hommes constamment aux deux côtés de la voiture, où le moindre bruit, le plus léger mouve-

ment parti de dessous la toile, pouvait décider de trois vies ! Il n'y a plus à reculer ; on part : Foisset, à pied, tourne sans cesse autour de l'équipage tantôt en avant, tantôt en arrière ; il fredonne les chansons les plus sanguinaires, le *Ça ira* et le reste ; il sacre, il jure, il se livre aux lazzis, aux plaisanteries les plus jacobines, présente la tabatière aux soldats en montrant toujours ses papiers. « Quel patriote ! disait-on ! Ah ! s'il n'y en avait que comme lui, c'en serait bientôt fini des nobles et des prêtres ! »

Qu'on juge de la situation des malheureux voyageurs, surtout à chaque halte, à chaque colloque avec le poste ! Un mouvement, un souffle les aurait perdus. Une fois, une seule fois, certaine patrouille fut moins accommodante : *ce bloc enfariné ne leur dit rien qui vaille* ; on veut savoir ce qu'il y a sous cette longue bâche, et deux

fusiliers s'accordent pour plonger en même temps leurs baïonnettes dans la toile, à l'endroit même où nos prêtres étaient accroupis. Fait providentiel et qui, vraiment, tient du miracle! ils ne furent point atteints. Mais à quelle épreuve fut mis, à ce terrible moment, le sang-froid du conducteur!

Jean Foisset déposa enfin ses compagnons sur le sol helvétique; mais lui-même se garda bien d'y prendre pied. Il s'en revint au plus vite, et, comme les mages, *par un autre chemin*. Il fallait conjurer l'orage qui menaçait sa tête. La rapidité de son retour prévint le coup et lui donna le temps de le détourner.

Sur la vie de l'abbé Bailly en exil, nous savons peu de chose. Arrivé à Fribourg, Mgr de Lensbourg lui donna des pouvoirs. Fribourg était de la province ecclésiastique de Besançon,

et son évêque, le seul suffragant orthodoxe de la province, tenait de Rome l'intérimat du diocèse métropolitain. Il s'y faisait suppléer par M. de Chaffoy, vicaire général de Mgr de Durfort, auquel il venait de fermer les yeux. L'abbé de Chaffoy (1), prêtre d'un haut mérite, s'approcha le plus qu'il put du diocèse dont il avait la charge, et se fixa non loin de Bienne, dans le joli village de Cressier. Il y avait là comme un oasis catholique au milieu de la protestante principauté de Neuchâtel (2).

La présence de l'abbé de Chaffoy fit de Cressier un centre pour les prêtres comtois émigrés. Plusieurs s'y fixèrent et vécurent de la vie commune sous le toit du vicaire général. Il y avait là un va et vient continuel. L'un

1. Mort évêque de Nîmes.

2. On sait, qu'à cette époque, Neuchâtel n'était pas encore un canton suisse.

sortait de France, l'autre tentait d'y rentrer; car, dans ces temps désolés, bon nombre d'ecclésiastiques ne se trouvaient à l'aise nulle part, et l'on en citerait plus d'un qui émigra deux fois. Cette vie en commun sous l'abbé de Chaffoy, outre qu'elle ménageait un argent précieux, était d'une douceur infinie aux pieux exilés.

C'est vers ce cénacle que s'achemina l'abbé Bailly, mais il avait une situation à lui propre, ayant été nommé curé de la paroisse. Il fut accueilli en grand théologien et en compatriote. Plusieurs d'entre eux ne manquaient certes ni d'instruction ni de lumières, et cette rencontre fut des deux parts une heureuse fortune ménagée par la Providence. Dans ces loisirs forcés, on parlait fort théologie. C'est du moins ce qu'assure l'historien de Mgr de Chaffoy. Mais le biographe s'est étrangement abusé

quand il montre Bailly apportant à Cressier sa théologie encore manuscrite et imparfaite, soumettant son œuvre à l'examen de la communauté, réclamant les avis de l'abbé de Chaffoy, et recevant de lui un puissant concours. Au dernier reviendrait une part d'honneur dans la savante ordonnance du livre, et l'exposition supérieure qui distingue la partie dogmatique; et si la partie morale accuse moins de perfection, c'est qu'elle ne fut point soumise au cénacle de Cressier (1).

Tout ceci tient de la légende. Dès 1789, la *Théologie* de Bailly avait paru en entier. Ainsi tombe du coup cette assertion fantaisiste. Trouve-t-on, du moins, dans les éditions subséquentes, quelque important remaniement? Un

1. Vie de Mgr de Chaffoy, évêque de Nîmes, par M. l'abbé Courdier de Latour Lisside. T. I. p. 98 et suiv.

examen attentif ne nous a rien révélé à cet endroit.

Ce que Bailly composa à Cressier, ce fut, nous l'avons dit plus haut, l'*Abrégé des principes de la foi catholique*, dont le second volume vise spécialement le schisme national. Imprimée à Autun, aussitôt son retour en France (1797), l'édition fut épuisée en peu de mois (1).

L'abbé Bailly n'était pas prêtre à négliger, pour des études personnelles, un troupeau confié à sa garde. Il s'occupa bien plus du catéchisme que de la *Théologie à l'usage des grands séminaires*.

C'est bien la pensée de son dernier successeur à Cressier, nous déclarant

1. L'abbé Bredeault, dans son supplément manuscrit à l'*Histoire de Beaune* par Gandelot, dit que Bailly trouva en Suisse des ressources qui lui permirent de faire une étude plus approfondie de la langue hébraïque qu'il possédait déjà. De cette étude serait sorti un commentaire des Psaumes, clair, substantiel, précis. Nous n'en n'avons pas autre connaissance.

naguère que 90 ans écoulés n'avaient pas effacé complètement, dans la paroisse, le souvenir du passage, pourtant si court, du *curé français*. Bref, l'abbé Bailly, homme d'étude, curé de village, en exil, humble, réservé, fit tout le bien possible et avec le moins de bruit possible. Cette rigide vertu n'était point rare dans le clergé français, au siècle dernier, surtout dans ce qu'on appelait le bas clergé, qui, sorti le plus ordinairement de la ferme, de la boutique ou encore de l'intérieur étroit et sévère du petit bourgeois, portait dans ses fonctions le sentiment élevé et strict du devoir. Pour élever et perfectionner ce type sacerdotal, l'institut de Saint-Sulpice fut au premier rang, et c'est de Saint-Sulpice que l'abbé Bailly semble avoir surtout procédé.

Le 19 prairial an III (7 juin 1795), un an environ après la chute de

Robespierre, les habitants de Bligny-sous-Beaune, hommes et femmes, étaient rassemblés pour choisir un culte. A l'unanimité, la religion catholique fut proclamée celle de la commune, et l'abbé Bailly, quoique absent, désigné pour curé. Trois jours après, Foisset obtenait des autorités du district que l'élu fût autorisé à rentrer en France.

Et cependant l'ère de la persécution durait toujours; elle ne devait définitivement cesser qu'à partir du 18 brumaire (9 nov. 1799). Jusqu'alors, la situation des catholiques avait été difficile. Le culte, légalement autorisé, ne pouvait s'exercer en Côte-d'Or et en bien d'autres lieux, qu'au risque de rencontrer le scandale ou même la violence. Ceux qui s'étaient à tout jamais compromis pendant la Terreur, jouissaient de leur reste, grâce à la faiblesse du pouvoir, jusqu'à ce qu'un

bras puissant vint enfin tirer le pays de cette servile turpitude. Un trait va peindre ce joug intolérable.

A Bligny, le culte, bien qu'il ne fût plus célébré en secret, ne s'exerçait cependant que dans des lieux privés, irrégulièrement et par des prêtres de passage. Foisset, devenu maire de la commune, voulut mettre fin à cet état de choses, et, un beau dimanche, il fit rouvrir l'église où, en secret et à la hâte, la cérémonie avait été préparée.

L'office divin fut solennel et s'acheva sans trouble. Pris d'abord au dépourvu, les enragés ne tardent pas à se concerter : « Ils saisiront le maire au sortir de l'église et lui feront un mauvais parti. » Le maire paraît, sa vue les intimide, on le laisse passer. Cependant le meneur craignant le ridicule, suit Foisset, et le saisissant par la cravate, lui crie : « Il faut que je te fasse perdre le goût du pain ! » (Fi-

gure de rhétorique de ces gens-là.) Foisset continue sa marche, entraînant avec lui l'agresseur qu'aucun ami d'ailleurs ne faisait mine de suivre; mais, sorti du cimetière qui entoure l'église, il ne peut plus se contenir. D'un mouvement brusque, il se dégage; et saisissant le jacobin à la ceinture, il le lance par-dessus le mur assez bas du cimetière, où l'autre va s'aplatir sur l'herbe. Personne ne vint au secours du camarade. Quant au neveu de l'abbé Bailly, il comprit que le temps de chanter des grand'messes n'était pas encore venu.

Le curé de Cressier rentra en France au mois de septembre 1796, et le jacobinisme ne fut définitivement écrasé que le 9 novembre 1799. Pendant ces trois ans, Bailly mena la vie de missionnaire (1), paraissant, se cachant,

1. C'est sous le nom de missionnaire qu'il publia son *Abrégé des principes de la foi*.

reparaissant encore publiquement ou en secret, partout où son ministère était attendu. Il erra d'abord, dit-on, aux environs de Saulieu où il avait l'avantage d'être peu connu, et finalement vint s'enfermer à l'hôpital de Beaune. Il se trouva là près de nombreux malades, et près des religieuses, en apparence sécularisées, de ce bel et sympathique établissement.

C'est maintenant surtout que son zèle va nous intéresser. Le schisme règne dans la ville, et nos hospitalières ont résolu d'en préserver leur sainte maison. Il s'était cependant installé jusqu'au milieu d'elles, en la personne d'un aumônier constitutionnel que les pieuses filles refusaient énergiquement de reconnaître.

Caché sous le masque d'un vieillard valétudinaire, l'abbé Bailly couchait dans la salle des malades et vivait de

leur vie. Il ne se dérobaît à eux que pour une messe clandestine suivie de confessions innombrables. De toute la ville, les saintes âmes venaient à lui. Quand il abordait les malades, ce n'était jamais vainement qu'il leur parlait du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tous le connaissaient, pas un ne l'eût trahi. Un parfum céleste semblait l'accompagner partout. On lui confia bientôt quelques enfants privilégiés, qui, fortement instruits et préparés par lui, reçurent de sa main, en cérémonie, mais en secret, le pain des forts. Le premier chirurgien de l'hospice, le docteur Morelot, aidait à cette pieuse supercherie. Vingt fois il détourna la foudre du vieillard qui préparait son propre fils à ce grand acte du chrétien, et formait dans cet enfant le catholique sans peur et sans reproche que Dijon a si longtemps connu.

Cependant le Concordat était signé ; il fallait pourvoir les églises de pasteurs orthodoxes, et Bailly se ressouvint du vœu des habitants de sa terre natale. Son ambition se bornait à devenir curé de Bligny. Une excessive délicatesse l'empêcha de formuler ce modeste désir, et il laissa aller au neveu de Jean Foisset l'unique poste qu'il souhaitât dans le diocèse. Pouvait-on deviner ses secrètes aspirations, alors que, sans son âge, il eût été porté à l'épiscopat ? C'est le poste que lui désignait l'opinion, mais c'était la dernière charge qu'eût acceptée l'humble Bailly. D'abord, il refusa tout ; il désirait la vie cachée, il l'avait trouvée à l'hôpital de Beaune, il voulait s'en tenir là. On vit alors un bel exemple de vertu chrétienne. L'abbé Forien qui, avant la tourmente, était premier aumônier de l'hôpital, reparut et réclama le poste qu'il avait

occupé près des religieuses. L'abbé Bailly ne le lui disputa point, et sollicita seulement de conserver le sien près des malades. Le voilà donc, à 75 ans, après avoir occupé les premières charges du diocèse, au moment où tous les séminaires de France et une grande partie de ceux de l'étranger se disputent sa théologie, alors qu'on la réimprime de toute part, et que, dans le clergé, son nom est dans toutes les bouches, le voilà, par sa pleine volonté, simple chapelain et en second, dans un hôpital ! Il appartenait bien véritablement à celui qui était venu pour servir et non être servi.

N'ayant plus de logement dans l'enceinte de l'établissement, il acheta la maison qui en était la plus rapprochée, voulant rester à la portée de ses chers malades, même la nuit.

Le choix de cet humble ministère,

le plus bel acte peut-être de sa vie, fut accompagné d'une autre marque d'un singulier désintéressement. Après la signature du Concordat, lorsqu'il s'agit de rétablir les séminaires, l'enseignement ecclésiastique se trouva pris au dépourvu. De toute part, le livre du chapelain de l'hôpital de Beaune lui fut demandé. Or, il ne lui vint pas même à la pensée d'en retirer un gain quelconque : l'ouvrage fit la fortune des libraires, sans rapporter une obole à l'auteur.

C'est dans cette situation modeste que Louis Bailly passa les six dernières années de sa vie, vénéré profondément de toute la ville et du clergé. Il lui arriva même de recevoir la visite d'illustres étrangers. Ainsi, le second fils de M. de Quincey, monseigneur Cortois de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malô, et, plus tard, archevêque de Besançon, se détourna de

son chemin pour venir saluer son ancien curé et son premier maître. Cette visite fit, paraît-il, une grande sensation dans la ville de Beaune, et une plus grande encore dans l'intérieur quasi-érémitique de l'aumônier théologien.

Lorsqu'en 1808, Dieu jugea qu'il était temps de rappeler à lui ce bon serviteur, Louis Bailly quitta ce monde, âgé de 78 ans, laissant à tous ceux qui l'avaient approché, l'idée d'un chrétien antique, incapable de transiger avec le moindre de ses devoirs. On admirait sa douceur infinie, son désintéressement, son humilité, sa candeur, apanage des âmes pures et vraiment grandes. Enfin, ceux qui lui avaient confié le soin de leur conscience, déclarèrent qu'il n'y avait pas trace, dans sa direction, de cet esprit roide et quelque peu janséniste, dont

alors était plus ou moins atteint le clergé de France, même dans ses membres les plus respectables.

Peut-être souhaitera-t-on de savoir ce que devint Jean Foisset, à son retour de Suisse ? Et d'abord, son heureuse équipée lui fut pardonnée. Eut-il besoin pour cela de faire jouer de grands ressorts ? Nous l'ignorons. Mais plus d'un héros du jour, trois ans auparavant, était encore son camarade ; plus d'un même lui devait son élection et la haute situation qui s'en était suivie. Jean pouvait-il prévoir le terrible avenir ? Quoiqu'il en soit, Carnot et Berlier purent se souvenir d'avoir été ses amis.

Mais s'il échappa à la prison et à l'échafaud, quelques-unes des autorités locales se vengèrent en détail par des vexations de toute sorte. Foisset était trop avisé pour s'en plaindre. Il défé-

rait de bonne grâce et même avec un apparent dévouement aux réquisitions de toute nature dont, plus que tout autre, il était accablé, réquisitions qu'amenait le passage incessant de troupes. Les exigences des fournisseurs de l'armée ou de l'intendance étaient sans limites : grains, fourrages, voitures, tout y passait. Les charges dont nul n'était exempt, Foisset savait les rendre supportables à ses voisins par son exemple et ses paroles, en sorte qu'en dépit de son opposition notoire à la Révolution, les chefs du district ou du département affectaient de lui porter une considération particulière et ménageaient son influence. Il profitait habilement de ces avantages, traitait d'égal à égal avec les puissances du jour, se servant avec elles du tutoiement en usage, réciproquement traité lui-même par elles en vrai camarade, mais avec beaucoup d'égards.



Cette situation précaire, il l'entretenait avec soin. Toujours l'esprit en éveil, il ne s'abandonnait jamais, se montrait dans toutes les assemblées, n'y prenait point positivement la parole, mais gênait plutôt l'orateur par ses lazzis et par ses réparties toujours pleines de bonne humeur, de bon sens et d'à-propos. Il ne sortait de là qu'avec la faveur générale ; un exemple entre plusieurs autres :

On sait que, dans ce temps d'anarchie légale, la détresse matérielle était générale : le blé lui-même souvent faisait défaut. Un jour, à Dijon, il y avait grande réunion électorale. Tout-à-coup, l'orateur qui occupait la tribune, sent l'auditoire lui échapper. On lui en dit la cause : c'est Foisset qui venait de faire son apparition et qui, circulant sans bruit de groupe en groupe, détruisait, par quelques mots acérés, l'effet du discours. Le Président, pour

en finir, interpelle notre homme, bien convaincu qu'il va l'intimider : « C'est le citoyen Foisset, qui voudrait bien qu'on rétablisse dès demain la dime. » — « Ma foi, oui, répond l'autre ; car ce serait aujourd'hui la moisson, et nous en aurions bon besoin ! »

En résumé, son rôle, durant les jours mauvais, consista surtout à user son corps et son âme au service des prêtres, des nobles, de ses parents, comme aussi du dernier prolétaire en danger. Sa parole, sa seule présence calmait l'inquiétude et donnait du courage. Il ruina sa santé, compromit sa fortune, mais il demeura debout jusqu'à la fin.

S'il nous était permis de soulever de nouveaux voiles, nous évoquerions d'autres souvenirs. Ce serait encore des neveux de l'abbé Bailly traversant

la Tourmente révolutionnaire avec un héroïsme égal à celui de Jean Foisset. Cette fois tout le relief appartiendrait à une femme, et si, durant le grand péril, elle n'eut pas à protéger son oncle, c'est elle, une fois la paix venue, que l'abbé Bailly, chapelain de l'hôpital de Beaune, appellera près de lui pour mourir dans ses bras, et pour chanter, non pas seul, mais avec elle le *Bonum certamen certavi!*





DIJON

IMPRIMERIE MERSCH ET C<sup>ie</sup>

40, rue Saint-Philibert.